



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2025
Demande de crédit d'investissement de
CHF 73'000.- TTC
Assainissement du réseau d'égouts
du secteur « Ouest » du village
Etape 2 - Finalisation

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Mise en conformité du réseau d'épuration des eaux usées

La Municipalité a pour objectif de remettre à l'association des Eaux Moyenne Broye (EMB), par la mise en service de la STEP régionale à fin 2026, un réseau d'épuration des eaux usées conforme au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Les eaux claires viennent malheureusement en trop grande quantité « parasiter » les eaux usées du fait de canalisations en mauvais état. Cela occasionne un important surcoût pour traiter ces eaux non polluées. Le Service Intercommunal Eau Usée Mézières-Vulliens (SIEMV) a rappelé à plusieurs reprises aux communes membres qu'elles devront dès 2026, payer ce « trop » d'eau claire qui arrive à la station d'épuration. Par conséquent, la Municipalité procède par étape à la réalisation des travaux de mise en conformité de son réseau d'épuration des eaux usées.

Notre commune a ainsi entrepris le contrôle caméra et le curage des chambres et conduites à Moille-Baudin (2018-2019) et dans la zone du village à l'Est de la route de Berne (2022). Ces travaux ont révélé d'importantes dégradations qui ont pu être corrigées. Le reste du village a été entrepris en 2024.

Travaux sur les regards des eaux usées (EU) et chambres d'eaux claires (EC) sur le secteur « Ouest » du village ultime étape

Conformément au préavis no 1/2023 accepté en assemblée du Conseil général le 16 mars 2023, les travaux sur la conduite principale d'eaux usées du quartier de « La Mellette », au droit de la parcelle 8, jusqu'à la rue du Village, au droit du numéro 32 – 1^{ère} étape - ont été réalisés.

Deuxième et ultime étape

Les travaux consistent à la mise en conformité et l'étanchéité des 11 chambres de visite des eaux usées (EU) situées sur le tracé de conduite principale de la rue du Village au droit du numéro 32 jusqu'à l'habitation de la Rue du Village 57.

Sur la parcelle 251, le raccordement au bâtiment communément appelé Ancienne laiterie doit être mis en séparatif ; la conduite des eaux claires existante en béton est remplacée et introduite dans la chambre des eaux usées.

Les travaux de mise en conformité des chambres existantes se poursuivent également sur le site de la voirie et de la déchetterie sis parcelle 283.

Financement

Le coût d'investissement pour l'assainissement des conduites d'eaux usées (EU), des chambres d'eaux usées (EU) du secteur « Ouest » étape finale du village se répartit de la manière suivante :

- Mise en conformité de 11 chambres	CHF	65'700.--
- Divers et imprévus	CHF	6'570.--

Total TTC	CHF	72'270.--
Crédit d'investissement demandé	CHF	73'000.--
	=====	

Le montant de CHF 73'000.- sera financé par la trésorerie courante et/ou fera l'objet d'une demande d'emprunt aux meilleures conditions du marché et sera comptabilisé dans le compte d'immobilisation au bilan. Il sera amorti sur une durée de trente ans.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 2/2025 présenté le 27 mars 2025,
- oui le rapport des commissions des finances et ad hoc chargées d'étudier cet objet,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits ci-dessus,
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 73'000.- (septante trois mille francs) pour l'assainissement du périmètre du réseau d'égouts du secteur « Ouest » du village 2^{ème} étape-finalisation.
- d'admettre le mode de financement proposé.

Approuvé en séance de Municipalité le 17 février 2025.

Municipal responsable : M. Claude Küng

Au nom de la Municipalité
Le Syndic * La Secrétaire



Philippe Thévoz Vitalia Torny

- plan de situation



Informations dépourvues de foi publique et sans garantie d'exactitude ni d'exhaustivité.

La position exacte des éléments souterrains est à vérifier par sondage.

Les éléments du gaz, des médias et de l'électricité sont partiels et présentés à titre indicatif uniquement.

Pour ces réseaux, contacter les gestionnaires concernés.

Développé par
GEMETRIS